

L'ITINÉRANCE CHEZ LES VÉTÉRANS

ENJEU / QUESTION :

- Que fait le gouvernement du Canada pour aider les vétérans en situation d'itinérance?

RÉPONSE SUGGÉRÉE :

- **Le 27 avril 2023, le ministre des Anciens Combattants et moi avons annoncé un financement de 79,1 millions de dollars pour le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans.**
- **Le programme fournira 72,9 millions de dollars pour les suppléments au loyer et les services complets, entre autres du counseling et de traitement de la toxicomanie. Il fournira également 6,2 millions de dollars pour soutenir la recherche sur l'itinérance chez les vétérans.**
- **Les bénéficiaires admissibles, y compris les organismes au service des vétérans, peuvent présenter leur proposition de financement au moyen d'un portail en ligne sur le site Web d'Infrastructure Canada jusqu'au 23 juin 2023.**
- **Le gouvernement du Canada est déterminé à mettre fin à l'itinérance chronique chez les vétérans, et ce nouveau programme est une étape importante vers l'atteinte de cet objectif.**

RENSEIGNEMENTS :

Votre lettre de mandat, publiée le 16 décembre 2021, prévoit « Accélérer la concrétisation de l'engagement pris par notre gouvernement de mettre fin à l'itinérance chronique des anciens combattants en mettant en œuvre l'Initiative pour la création rapide de logements, un nouveau programme de supplément de loyer, des mesures de soutien global et un volet de financement dédié aux anciens combattants dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement. »

Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans

Le budget 2021 et le budget 2022 ont annoncé un total de 106,8 millions de dollars sur cinq ans pour Infrastructure Canada afin de lancer un nouveau programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, qui offrira des services et des suppléments au loyer aux vétérans qui en situation d'itinérance, en partenariat avec des organisations communautaires. Le programme a été annoncé le 27 avril 2023 ([communiqué](#)). L'appel de propositions a débuté le 28 avril 2023 et se terminera le 23 juin 2023.

Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, qui fait partie de la série d'initiatives fédérales de la Stratégie nationale sur le logement, fournira 72,9 millions de dollars au titre du volet Services et soutien pour des suppléments au loyer et la prestation de services complets, entre autres du counseling et le traitement de la toxicomanie.

Un montant supplémentaire de 6,2 millions de dollars sera disponible au titre du volet Renforcement des capacités, afin de financer la recherche sur l'itinérance chez les vétérans et d'appuyer le renforcement des capacités. Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans offrira du soutien et des services continus et complets pendant cinq ans aux vétérans en situation d'itinérance ou risquant de le devenir, afin de maximiser leurs chances de réussir à se reloger, à long terme.

Tables rondes sur l'itinérance chez les vétérans

En mars 2022, vous avez coorganisé trois tables rondes virtuelles sur l'itinérance chez les vétérans avec le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale. Au total, 41 intervenants du secteur de l'itinérance et des services aux vétérans ont participé, ainsi que des vétérans ayant vécu l'itinérance.

Ces tables rondes ont permis de recueillir des idées sur la façon dont le gouvernement peut diriger les efforts visant à mettre fin à l'itinérance chez les vétérans. Les idées reçues ont été utilisées pour éclairer le nouveau Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans annoncé dans le budget de 2022 et lancé le 27 avril 2023. Les thèmes comprenaient la nécessité d'assurer : le choix au logement pour les vétérans; que des services complets soient offerts en conjonction avec des logements abordables et sécuritaires; les services de santé et que les services médicaux soient intégrés aux services de soutien pour les vétérans; de meilleures données et approches fondées sur les données pour l'itinérance chez les vétérans; une sensibilisation accrue aux programmes et services disponibles pour les vétérans à risque ou en situation d'itinérance; et la coordination entre les secteurs, les ministères et les différents ordres de gouvernement visant à prévenir et à réduire l'itinérance chez les vétérans.

Vers un chez-soi

Les vétérans en situation d'itinérance ont accès aux programmes offerts aux personnes qui vivent ou risquent de vivre une situation d'itinérance par le biais du financement de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance aux communautés.

Afin de mieux comprendre les vétérans en situation d'itinérance, ainsi que les façons de répondre à leurs besoins, les dénombrements ponctuels coordonnés de 2016 et de 2018 ont inclus une question sur le statut de vétéran dans les questions obligatoires posées dans le cadre du dénombrement. À l'aide de ces données, les ressources peuvent être ciblées plus efficacement au niveau local.

En outre, le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, un logiciel utilisé par des fournisseurs de services à travers le pays, inclut des indicateurs permettant d'identifier les vétérans afin de les diriger vers les services fournis par Anciens Combattants Canada (ACC).

Le 23 septembre 2020, dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à poursuivre les travaux de la Stratégie nationale sur le logement en se concentrant sur « éliminer entièrement l'itinérance chronique au Canada », y compris chez les vétérans.

Au-delà de Vers un chez-soi, autres initiatives qui aident les vétérans

Par l'entremise d'ACC, le ministre des Anciens Combattants est responsable d'un certain nombre d'autres initiatives qui appuient les vétérans, ainsi que les organisations qui leur offrent des services. Le budget 2021 a annoncé un financement de 140 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022, et de 6 millions de dollars en continu, pour un programme qui couvrirait les coûts des soins de santé mentale des vétérans souffrant de trouble de stress post-traumatique, de dépression ou de trouble d'anxiété pendant le traitement de leur demande de prestations d'invalidité.

Voici d'autres exemples de programmes d'ACC :

- Le [Fonds d'urgence pour les vétérans](#) fournit un soutien financier aux vétérans, à leur famille ou à leurs survivants dont la santé et le bien-être sont à risque en raison d'une situation urgente et inattendue.
- De l'aide financière disponible pour les vétérans admissibles par l'entremise du programme d'[Allocation aux anciens combattants](#), du [Fonds de secours](#) et des [Avantages médicaux](#).
- De l'aide en ce qui concerne les possibilités d'études et d'emploi et le soutien en santé mentale, et des programmes qui aident les vétérans handicapés.
- Le [Service d'aide d'ACC](#) offre un soutien psychologique gratuit à court terme avec un professionnel de la santé mentale aux vétérans, leur famille et leurs aidants pour les enjeux qui touchent le bien-être.

Des organismes sans but lucratif, comme Veterans Emergency Transition Services (VETS) Canada, la Légion royale canadienne, la Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne et la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes, fournissent aussi des fonds d'urgence aux vétérans en situation de crise.

London (Ontario) a atteint le zéro fonctionnel en matière d'itinérance chez les vétérans

La communauté de London (Ontario) est la première au Canada à mettre fin de façon fonctionnelle à l'itinérance chez les vétérans. Cela signifie que le nombre de vétérans en situation d'itinérance est inférieur ou égal au nombre de vétérans qu'une communauté a prouvé qu'elle pouvait loger sur un mois donné.

Entre mars et août 2020, London a réduit de plus de 57 % le nombre de vétérans en situation d'itinérance. En s'appuyant sur des données au niveau communautaire et en travaillant en collaboration avec des organisations au service des vétérans, le système local de services aux personnes en situation d'itinérance a stratégiquement ciblé les ressources sur les vétérans en situation d'itinérance.

Par l'entremise de Vers un chez-soi, le gouvernement a fourni des investissements pour mettre en œuvre l'accès coordonné et une liste d'identificateurs uniques (ou liste par nom), une liste complète en temps réel de toutes les personnes en situation d'itinérance dans une communauté. Grâce à une combinaison du financement de Vers un chez-soi et de soutiens fournis par l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI), London a été la première communauté au Canada à établir une liste par nom de qualité pour les vétérans dans le cadre de l'initiative Prêt pour zéro Canada de l'ACMFI.

De plus, grâce au soutien de l'ACMFI, en avril 2023, la communauté de St. Thomas-Elgin, en Ontario, a annoncé qu'elle était la deuxième communauté au Canada à atteindre l'objectif du zéro fonctionnel en matière d'itinérance chez les vétérans.

Données sur l'itinérance des vétérans au Canada

- Au cours de 2020, on estime que 1,5 % des utilisateurs de refuges d'urgence étaient des vétérans (environ 1370 personnes). Cette proportion est conforme à la proportion globale estimée de vétérans au Canada selon les chiffres de 2021 d'ACC (1,7 %). Il est attendu que ces résultats soient sous-estimés, car ils reposent sur la déclaration volontaire des vétérans et excluent ceux qui ne fréquentent pas les refuges. Par conséquent, on estime qu'il y a environ 2 500 vétérans en situation d'itinérance.
- Selon les résultats du dénombrement ponctuel coordonné de 2018, dans les 61 communautés participantes, environ 5 % des répondants ont indiqué être un vétéran des Forces armées canadiennes ou un ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada.